

Mémento



Instituts Régionaux de Formation d'Entraînement de Judo, Jujitsu

PREAMBULE

Ce mémento a pour but d'informer les Présidents des «Organismes Territoriaux Délégués» sur l'organisation des Instituts Régionaux de Formation, d'Entraînement, Judo Jujitsu (IRFEJJ) en complément de l'annexe 2 du règlement intérieur fédéral consacrée à l'enseignement qui les définit et les a mis en place.

L'IRFEJJ est placé sous l'autorité du Président de ligue et sous la responsabilité technique du Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale.

Son rôle est d'assurer les missions de formation fédérales de son ressort territorial dans le cadre du plan d'action et de développement régional. Les actions de formation sont un élément déterminant du développement sur le territoire et doivent être réfléchies dans le cadre de la conférence des Présidents et décidées par le comité directeur de la ligue.

Pour assurer pleinement son rôle de formation au titre de l'IRFEJJ, la ligue doit être déclarée en tant que centre de formation auprès de la DRTEFP Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (voir module « L'IRFEJJ : ORGANISME DE FORMATION » sur le site internet fédéral)

Les IRFEJJ sont donc un outil indispensable à la **régionalisation de la formation** et un relais essentiel à notre développement fédéral sur le territoire.

Ce mémento permettra de mieux comprendre l'articulation entre les différents acteurs et leurs niveaux d'intervention, et facilitera la mise en place des actions régionales en définissant les champs d'intervention de chacun.

LA REGIONALISATION DE LA FORMATION : UNE PRIORITE DE NOTRE FEDERATION

Ces instituts ne sont pas des lieux imposés mais des temps et des espaces de formation adaptés à la mise en place d'actions régionales sur tout le territoire pour répondre de façon plus proche et mieux adaptée aux besoins des clubs dans une démarche de développement.

Cette démarche s'appuie sur la qualité de notre encadrement technique à tous les niveaux.

Nous sommes très attachés à la culture judo et à ce partage des valeurs éducatives qui font la richesse de notre discipline et l'épanouissement de nos pratiquants.

Au-delà de la mission de formation, les IRFEJJ ont une mission plus générale auprès de nos pratiquants en créant une dynamique humaine et sportive et en mutualisant les compétences, les moyens humains et financiers de nos structures.

Ce travail est coordonné par la ligue dans le plan d'action et de développement régional. Les comités y jouent un rôle déterminant à travers la conférence des Présidents et lors des réunions du comité directeur de la ligue.

Contacts à la FFJDA

Michèle LIONNET

Membre de la Direction Technique Nationale

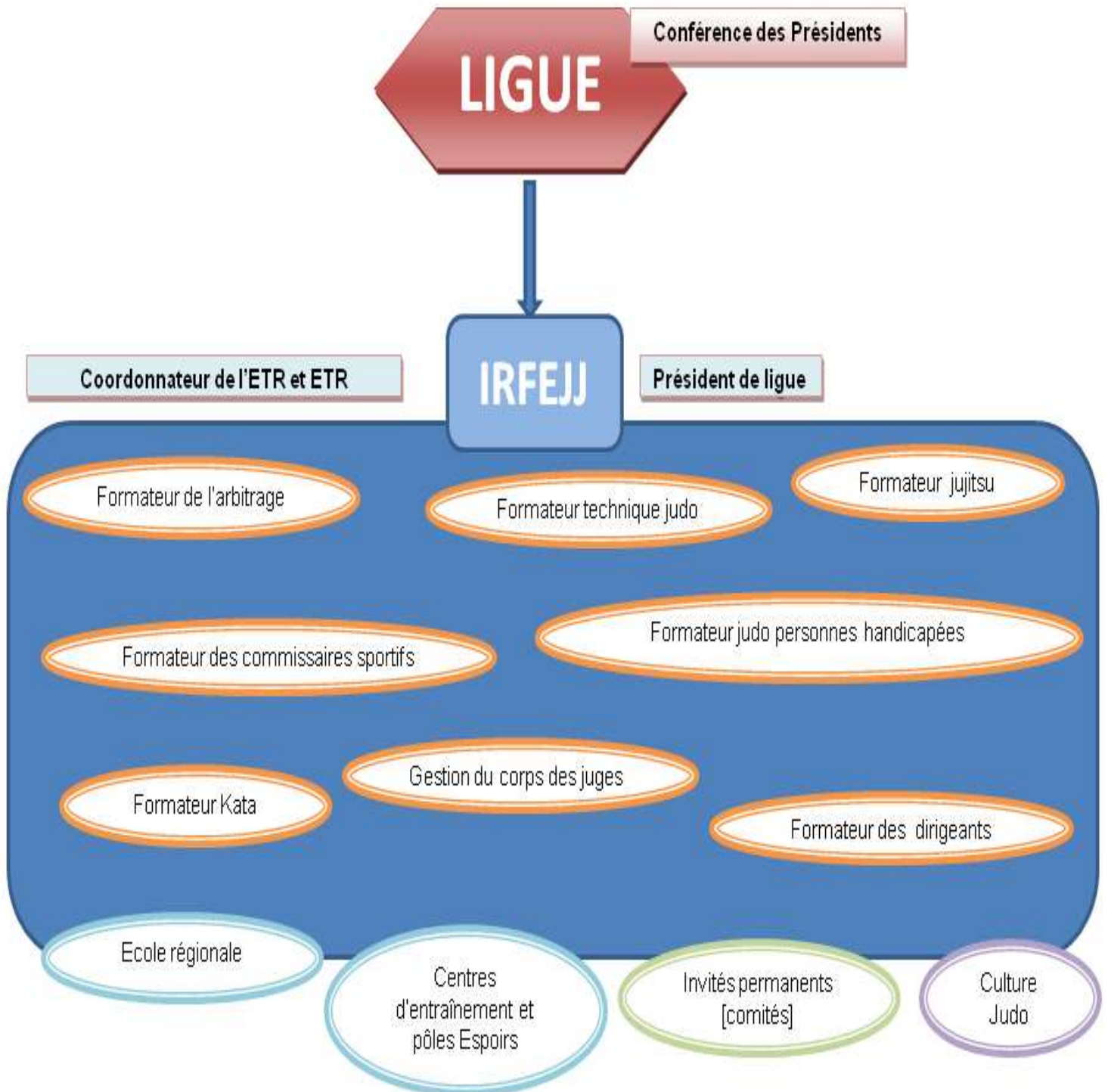
T. 01.40.52.16.84. Email : michele.lionnet@ffjudo.com

Anne LEFAURE

Secteur formation

T. 01.40.52.16.48. Email : anne.lefaure@ffjudo.com

ORGANIGRAMME DES IRFEJJ



MISSIONS DE L'IRFEJJ

Les Instituts Régionaux de Formation et d'Entraînement de Judo Jujitsu visent à :

- Rapprocher décloisonner et coordonner les différentes formations,
- Optimiser les moyens humains et financiers des régions,
- Faire partager une culture commune «par une pratique adaptée pour tous»
- Piloter les formations de l'encadrement des clubs : dans sa formation initiale et dans sa formation continue
- Piloter la certification pour l'enseignement bénévole : assistant club, animateur suppléant, certificat fédéral d'enseignement bénévole.
- Piloter les plateformes de perfectionnement technique dans les comités de son territoire.
- Piloter et veiller à la formation des responsables de commissions régionales et des comités.
- Piloter et veiller à la formation des juges d'expression technique, des arbitres et commissaires sportifs.
- Piloter et veiller à la mise en place des calendriers des formations sur tout le territoire de la ligue en lien avec les activités sportives.
- Piloter et veiller à la mise en place d'une formation des dirigeants sur tout le territoire de la ligue.

Objectifs des Instituts Régionaux de Formation d'Entraînement Judo Jujitsu :

- être au service du projet fédéral de développement des pratiques,
- aider les clubs et les licenciés dans leur développement «projet du logiciel club»,
- sensibiliser sur la culture judo.

Comité de direction

L'IRFEJJ est dirigé par un comité de direction composé ainsi :

- Le Président de ligue «qui préside le comité de direction»
- Le Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale «qui coordonne l'ensemble des formations et des formateurs»
- Les différents responsables techniques, des secteurs de formation suivants : arbitres, commissaires sportifs, juges, kata, dirigeants, enseignants, préparation aux grades et autres
- Et toute personne qualifiée susceptible d'aider aux travers de l'IRFEJJ

La politique de l'IRFEJJ est déterminée par le comité directeur de la ligue. Les Présidents des comités sont des invités permanents.

LE COORDONNATEUR DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Responsable de l'IRFEJJ pour toute la partie technique, ses missions sont :

- Organiser et coordonner les commissions techniques et pédagogiques intégrées dans l'IRFEJJ
- Veiller à la formation des responsables de commission régionale et des comités suivant les procédures nationales
- Effectuer un suivi régulier des actions menées au sein de l'IRFEJJ
- Organiser le calendrier des formations avec les personnes ressources en lien avec celui des activités sportives et animations
- Participer avec les élus à l'élaboration et à la mise en place du PADR en concordance avec le plan de développement fédéral.

Et pour mémoire

- o *Participer à la conférence des Présidents*
- o *Participer aux réunions du comité directeur de la ligue en tant que coordonnateur*
- o *Participer aux réunions du comité directeur des comités de son territoire (ou son représentant)*
- o *Présenter son rapport d'activité à l'assemblée générale de ligue*
- o *Gérer toutes les activités d'ordre technique en relation avec le Président de la ligue*

Le coordonnateur d'ETR s'appuie sur le travail des commissions de ligue (ex : commissions d'arbitrage, commissions kata...) pour la mise en œuvre du plan d'action de formation défini par la conférence des Présidents et entériné par le comité directeur de la ligue.

Au moment de la constitution des commissions régionales, le Président de ligue veillera à consulter le coordonnateur d'ETR et à respecter le cahier des charges national des compétences.

LES FORMATEURS FEDERAUX - 2009/2012

Les points développés ci-dessous proposent une organisation type à mettre en place dans les régions afin de faciliter la transmission des messages techniques et pédagogiques dans les différents secteurs de formation

Un corps de formateurs régionaux, pourquoi ?

- ❖ La formation plus proche des pratiquants et des clubs est un axe prioritaire, ce qui a pour conséquence d'augmenter en quantité et en qualité les formations de toute nature au travers du plan régional de formation.
- ❖ En conséquence, il est nécessaire de consolider, élargir et dynamiser nos ressources humaines pour assurer un encadrement efficace des différentes formations initiées par la fédération.
- ❖ La reconnaissance d'un corps de formateurs régionaux doit répondre à cette attente et permettre de concrétiser la politique fédérale sur le terrain.

Recrutement et profil

Impliquer de nouvelles ressources humaines parmi :

- Les conseillers techniques et chargés de missions
- Les Professeurs
- Les Dirigeants
- Les Hauts gradés
- Les Experts dans leur domaine

Profil des Formateurs

- ❖ Expertise reconnue et validée
- ❖ Aptitude pour travailler en équipe, pour transmettre son savoir
- ❖ Disponibilité pour les actions, sens de l'engagement

Champs d'interventions

- ❖ Action de formation régionales, départementales ou interclubs définies dans le plan d'action régionale initial pour les dirigeants, les enseignants, les juges, les arbitres, les commissaires sportifs...
 - ❖ Action de perfectionnement technique et sportif des licenciés.
- Proposer un cahier des charges pour aider à la mise en place des actions.

Les thèmes couverts ou à couvrir

- ❖ Perfectionnement technique
- ❖ Pédagogie
- ❖ Préparation aux grades supérieurs
- ❖ Préparation aux qualifications fédérales et aux différents diplômes d'enseignement
- ❖ Enseignement aux différentes populations de pratiquants
- ❖ Théorie et pratique de l'entraînement
- ❖ Théorie et pratique de l'arbitrage et de l'encadrement des manifestations sportives
- ❖ Théorie et pratique liées à l'environnement des organisations des diverses manifestations
- ❖ Théorie et pratique liées au développement et à l'encadrement de nos structures associatives OTD, clubs...
- ❖ Diverses connaissances transversales (informatiques, médicales, environnementales...)

LES SECTEURS

- ▣ **Judo**
 - Technique tachi waza et ne waza (et animations sportives ne waza)
 - Taïso (préparation et entretien physique des différentes populations de pratiquants)
 - Pédagogie (procédures d'enseignement pour les différentes populations de pratiquants)
- ▣ **Judo Kata**
 - Technique
 - Pédagogie (procédures d'enseignement pour les différentes populations de pratiquants)
 - Animations sportives kata
- ▣ **Jujitsu et Self défense**
 - Technique
 - Sportif
 - Pédagogie (procédures d'enseignement pour les différentes populations de pratiquants)
- ▣ **Judo et personnes handicapées**
 - Sportif
 - Pédagogie
- ▣ **Arbitrage**
 - Formation Commissaires sportifs et Arbitres
- ▣ **Juges**
 - Examens de grades
 - Animations sportives
- ▣ **Ecole régionale**
 - Formations qualifiantes
- ▣ **Dirigeants**
 - Administration, gestion, organisation et management des structures

STATUT DU FORMATEUR REGIONAL

- Le comité directeur de la ligue désigne une équipe de formateurs, proposée par le Président de ligue en lien avec le coordonnateur de l'ETR, validée par le DTN
- Le formateur régional est membre de l'ETR
- Il intervient dans son ou ses secteur(s) défini(s) dans le cadre des actions de l'IRFEJJ
- Il est nommé pour une durée déterminée
- Il accomplit ses missions sous la direction technique du coordonnateur de l'ETR
- Il est intégré dans le corps de formateurs fédéraux

Formateur régional kata

- **Profil : 5^e dan minimum, enseignant en exercice et BE2, juge ET**
Des dérogations sont possibles en fonction des nécessités de terrain
- **Missions : sous la conduite du coordonnateur de l'ETR :**
 - Il participe à l'élaboration et à la mise en place du plan d'actions régional des activités de formation liées au kata, en suivant les orientations fédérales.
 - Il participe à l'élaboration du calendrier des formations consacré au Kata et du budget prévisionnel.
 - Il développe et participe à l'organisation des activités kata de la ligue et de ses comités, et assure la formation des intervenants départementaux.
 - Il encadre les formations kata et développe les actions pédagogiques liées à la pratique des kata.
 - Il est conseil auprès des candidats au grade supérieur dans le domaine du kata.
 - Il effectue un suivi de ses actions.
- **Formation :**
 - Dans le cadre de sa formation et de l'actualisation des connaissances, il participe obligatoirement au stage annuel des formateurs kata pour lequel il est convoqué (prise en charge fédérale), ainsi qu'à un ou plusieurs stages destinés aux enseignants.
 - Pour diffuser les informations, il disposera de documents techniques et pédagogiques produits par la FFJDA concernant les kata.

Formateur régional jujitsu – self défense

- **Profil : 5^e dan minimum, enseignant en exercice, BE2, juge ET**
Des dérogations sont possibles en fonction des nécessités de terrain
- **Missions : Sous la conduite du coordonnateur de l'ETR :**
 - Il participe à l'élaboration et à la mise en place du plan d'actions régional des activités de formation liées au Jujitsu en suivant les orientations fédérales.
 - Il participe à l'élaboration du calendrier des formations consacré au Jujitsu et à la self défense, et du budget prévisionnel.
 - Il encadre les formations liées au Jujitsu et à la self défense de la ligue et de ses départements, et assure la formation des intervenants départementaux.
 - Il est conseil auprès des candidats au grade supérieur dans le domaine du Jujitsu.
 - Il effectue un suivi de ses actions.
- **Formation :**
 - Dans le cadre de sa formation et de l'actualisation des connaissances, il participe obligatoirement au stage annuel des formateurs Jujitsu pour lequel il est convoqué (prise en charge fédérale), ainsi qu'à un ou plusieurs stages destinés aux enseignants.
 - Pour diffuser les informations, il disposera de documents techniques et pédagogiques produits par la FFJDA concernant le Jujitsu et la self défense.

•BE 1 CQP ou DEJEPS / BE 2 ou DESJEPS

Formateur régional judo

➤ **Profil : 5^e dan minimum, enseignant, BE2, juge ET**

Des dérogations sont possibles en fonction des nécessités de terrain

➤ **Missions : Sous la conduite du coordonnateur de l'ETR :**

- Il participe à l'élaboration et à la mise en place du plan d'actions régional des activités de formation technique et pédagogique en suivant les orientations fédérales.
- Il participe à l'élaboration du calendrier des formations consacré à la technique et à la pédagogie judo, et du budget prévisionnel.
- Il encadre les formations liées à la technique et à la pédagogie judo de la ligue et de ses comités, et assure la formation des intervenants départementaux.
- Il est conseil auprès des candidats au grade supérieur dans le domaine de la technique judo.
- Il effectue un suivi de ses actions.

➤ **Formation :**

- Dans le cadre de sa formation et de l'actualisation des connaissances, il participe obligatoirement au stage annuel des formateurs technique/pédagogique pour lequel il est convoqué (prise en charge fédérale), ainsi qu'à un ou plusieurs stages destinés aux enseignants.
- Pour diffuser les informations, il disposera de documents produits par la FFJDA concernant la technique et/ou à la pédagogie judo.

Formateur régional judo et personnes handicapées

➤ **Profil : 2^e dan minimum, enseignant titulaire de l'option judo handicapé.**

Des dérogations sont possibles en fonction des nécessités de terrain

➤ **Missions : Sous la conduite du coordonnateur de l'ETR :**

- Il développe et participe à l'organisation des activités judo et personnes handicapées de la région en suivant les orientations fédérales.
- Il participe à l'élaboration du calendrier des formations consacré au judo et personnes handicapées, et du budget prévisionnel.
- Il encadre les formations liées au judo et personnes handicapées de la ligue et de ses comités, et assure la formation des intervenants départementaux.
- Il effectue un suivi de ses actions.

➤ **Formation :**

- Dans le cadre de sa formation et de l'actualisation des connaissances, il participe obligatoirement au stage annuel des responsables judo et personnes handicapées pour lequel il est convoqué (prise en charge fédérale), ainsi qu'à un ou plusieurs stages destinés aux enseignants, si tel est le cas.
- Pour diffuser les informations, il disposera de documents techniques et pédagogiques produits par la FFJDA concernant le judo et personnes handicapées.

Formateur régional commissaires sportifs

- **Profil : Ceinture noire minimum, titulaire du titre de commissaire sportif interrégional**
Des dérogations sont possibles en fonction des nécessités de terrain
- **Missions : Sous la conduite du coordonnateur de l'ETR :**
Son activité est liée avec celle de l'instructeur d'arbitrage.
 - Il participe à l'élaboration et à la mise en place du plan d'actions régional des activités de formation liées à l'environnement des compétitions de la région en suivant les orientations fédérales.
 - Il participe à l'élaboration du calendrier des formations consacrées aux commissaires sportifs et du budget prévisionnel.
 - Il encadre les formations liées aux commissaires sportifs de la ligue et de ses comités, et assure la formation des intervenants départementaux.
 - Il effectue un suivi de ses actions.
- **Formation :**
 - Dans le cadre de sa formation et de l'actualisation des connaissances, il participe obligatoirement au stage annuel des formateurs de commissaires sportifs (prise en charge fédérale), ainsi qu'à un ou plusieurs stages destinés aux enseignants si tel est le cas.
 - Pour diffuser les informations, il disposera de documents produits par la FFJDA concernant le domaine des commissaires sportifs.

Formateur régional d'arbitrage (instructeur)

- **Profil : 2^e dan minimum, enseignant, titulaire du titre d'arbitre interrégional**
Des dérogations sont possibles en fonction des nécessités de terrain
- **Missions : Sous la conduite du coordonnateur de l'ETR :**
 - Il participe à l'élaboration et à la mise en place du plan d'actions régional des activités de formation liées à l'arbitrage en suivant les orientations fédérales.
 - Il participe à l'élaboration du calendrier des formations consacrées à l'arbitrage, et du budget prévisionnel.
 - Il encadre les formations liées à l'arbitrage de la ligue et de ses départements, et assure la formation des intervenants départementaux.
 - Il effectue un suivi de ses actions.
 - Il constitue un suivi du fichier des arbitres et commissaires sportifs.
- **Formation :**
 - Dans le cadre de sa formation et de l'actualisation des connaissances, il participe au stage annuel des formateurs arbitrage pour lequel il est convoqué (prise en charge fédérale), ainsi qu'à un ou plusieurs stages destinés aux enseignants si tel est le cas.
 - Pour diffuser les informations, il disposera de documents techniques et pédagogiques produits par la FFJDA concernant le domaine de l'arbitrage.

Formateur régional des dirigeants

➤ Profil : 1^{er} dan minimum

➤ Missions : Sous la conduite du coordonnateur de l'ETR :

- Il participe à l'élaboration et à la mise en place du plan d'actions régional des activités de formation liées aux dirigeants, en suivant les orientations fédérales.
- Il participe à l'élaboration du calendrier des formations consacrées aux dirigeants et au budget prévisionnel.
- Il encadre les formations des dirigeants sur le territoire de la ligue et de ses comités.
- Il effectue un suivi de ses actions.

➤ Formation :

- Dans le cadre de sa formation et de l'actualisation des connaissances, il participe obligatoirement au stage annuel des formateurs de dirigeants (prise en charge fédérale), ainsi qu'à un ou plusieurs stages destinés aux enseignants si tel est le cas.
- Pour diffuser les informations, il disposera de documents produits par la FFJDA concernant le domaine des dirigeants.

Gestion du corps des juges

Cette mission incombe au coordonnateur de l'ETR

➤ Missions :

- Constitution et suivi d'un annuaire des juges

Coordination de Ecole régionale de judo-jujitsu

Cette mission incombe au coordonnateur de l'ETR selon les directives fédérales

➤ Missions :

- Il met en œuvre le plan d'actions régional lié aux formations qualifiantes (Qualifications fédérales, BE / CQP), en suivant les orientations fédérales (élaboration du budget prévisionnel, mise en place du calendrier, établissement de la liste des intervenants)
- Constitution et suivi du fichier des enseignants
- Il effectue un suivi de ses actions.

➤ Formation :

- Pour diffuser les informations, il disposera de documents techniques et pédagogiques produits par la FFJDA concernant les formations qualifiantes.

•BE 1 CQP ou DEJEPS / BE 2 ou DESJEPS

SUIVI NATIONAL DES FORMATEURS FEDERAUX DANS LE CADRE DES IRFEJJ

La formation des formateurs régionaux [stages nationaux]

Un plan de formation pour :

- Augmenter les compétences spécifiques, techniques et pédagogiques
- Multiplier les compétences (transversales)
- Capitaliser l'expertise
- Pouvoir transmettre les différents messages fédéraux
- Harmoniser et enrichir les discours
- Donner de la cohérence entre les différents secteurs
- Concevoir ou participer à l'élaboration des documents techniques et divers supports des formations

Suivi des actions par le national

- Détecter les ressources humaines spécifiques
- Constituer un fichier des formateurs fédéraux
- Evaluer les besoins de formation
- Proposer des actions de formation spécifique
- Harmoniser les messages et les contenus
- Organiser et encadrer les actions de formation
- Faire un suivi des actions menées sur le terrain
- Evaluer les besoins en documentation spécifique, proposer des supports, superviser la conception et la réalisation des documents

COORDINATION DES COMMISSIONS

Pour le NATIONAL

Membre de la Direction Technique Nationale - Mme Michèle LIONNET

Pour le REGIONAL

Le Coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale



Pour le secteur FORMATION

M. Claude DUBOS, Vice-président



www.ffjudo.com

formation@ffjudo.com